



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 16/08/21.

### FRANCE RELANCE

#### Visite sur la commune de Laroquebrou : soutien de l'Etat au développement local

Le 16 août 2021, Serge Castel, préfet du Cantal, en présence de Cécilia Mourgues, sous-préfète à la relance, et des élus du territoire, s'est rendu à Laroquebrou pour une visite des équipements soutenus par l'Etat dans le cadre du plan France Relance.

#### ***L'abattoir de Laroquebrou, soutenu à hauteur de 91 184 €***

Dans le cadre de France Relance, le plan de modernisation des abattoirs vise à aider les porteurs de projet à améliorer l'outil d'abattage en soutenant les investissements matériels ou immatériels, notamment pour améliorer la protection animale et les conditions de travail des opérateurs.

Dotée de 115 millions d'euros, cette mesure France Relance a d'ores et déjà permis de sélectionner 123 projets de modernisation sur l'ensemble du territoire national, des projets qui permettront de répondre aux exigences d'une alimentation sûre et attentive au bien-être animal.

Dans le Cantal, trois abattoirs sont bénéficiaires de ce dispositif : les abattoirs d'Aurillac, de Neussargues et de Laroquebrou, soutenus respectivement à hauteur de 1,7 millions euros, 97 463 euros et 91 184 euros.

Le soutien de France Relance va permettre à l'abattoir de Laroquebrou de moderniser ses installations en faveur de sa politique d'investissement tournée vers le bien-être animal et le développement de l'économie locale.

#### **Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC

Le développement de l'abattoir de Laroquebrou, maillon essentiel des filières de qualité locales, s'inscrit dans une démarche de valorisation des circuits courts, avec des animaux issus du département du Cantal et des départements limitrophes et des produits destinés au commerce de proximité.

***La création d'un gîte d'étape et la rénovation énergétique de l'EHPAD Le Floret, soutenus à hauteur de 58 852 € et 19 959 € en 2021***

Lors de ce déplacement, le préfet et la sous-préfète à la relance ont également échangé avec les élus sur les projets de la commune, et ont pu notamment visiter deux équipements qui bénéficient en 2021 d'un soutien de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) dans le cadre du plan France Relance :

- l'ancien presbytère qui fait l'objet de travaux de réhabilitation pour la création d'un gîte d'étape, soutenus à hauteur de 58 852 €, pour développer la capacité d'accueil touristique de la commune,
- L'EHPAD Le Floret qui a engagé des travaux de rénovation énergétique avec le changement des menuiseries extérieures, soutenus à hauteur de 19 959€, afin de permettre un gain énergétique important pour la structure et de donner un confort supplémentaire aux résidents.

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC